



L'assemblée générale constitutive a eu lieu le mardi 26 mars 2013, au Rolex Learning Centre de l'EPFL, à Dorigny.

Vie des sociétés

Sur le campus de Lausanne

Lt Antoine Schaller

Cp gren chars 17/3

Rattrapant leur retard sur leurs consoeurs suisses alémaniques, l'Université de Lausanne (UNIL) et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ont vu naître le 26 mars dernier leur société d'officiers, une première sur un campus entièrement romand.

Fondée officiellement lors de son assemblée constitutive en présence du commandant de Corps André Blattmann Chef de l'Armée, du brigadier Denis Froidevaux président de la Société suisse des officiers (SSO) ainsi que du col EMG Philippe Masson président de la Société vaudoise des officiers (SVO), la Société des officiers du campus universitaire de Lausanne (ou Of@campusLausanne) rassemble les étudiants officiers des deux institutions afin de permettre un échange d'expérience et le rapprochement des milieux académiques et militaires sur le campus.

A. S.



Ci-dessous : Le président d'Of@campusLausanne, le Lt Grégoire Chambaz. En bas à droite : Le Lt Adrien Rime, responsable des événements de la société. Photos © A+V.

Ci-contre : Avec le président de la SVO, col EMG Philippe Masson. Photo © Antoine Schaller.





Le Chef de l'Armée à l'assemblée générale constitutive de la société des officiers de l'UNIL/EPFL.

Photo © Lt Antoine Schaller



Chef de l'Armée

Merci !

A combien d'assemblées de diverses associations avez-vous déjà assisté cette année ? En ce qui me concerne, j'ai assisté à l'AD de la SSO à Thounne, puis à des assemblées générales cantonales et régionales à Rorschach, Bienne et dans le Jura, mais aussi aux assemblées des délégués de sociétés de tir et à des commémorations historiques comme le « Näfelser Fahrt » ou le « Sechseläuten » en mars et en avril. Ce fut pour moi l'occasion de rencontrer beaucoup d'entre vous, mes chers camarades. Toutes ces organisations de milice ont un point commun, à savoir que dans les comités directeurs, on trouve des concitoyennes et des concitoyens qui, au quotidien, sont disposés à faire davantage pour notre société que ce qui est strictement nécessaire. En général, les personnes qui s'engagent activement dans la vie professionnelle, politique, économique ou culturelle sont les mêmes qui le font aussi dans le cadre de l'armée. Je tiens à leur exprimer aujourd'hui ma profonde gratitude. Je les remercie tout particulièrement lorsqu'elles consacrent aussi une partie de cet engagement pour sensibiliser nos concitoyens à la problématique de la sécurité. En effet, si personne d'autre n'est disposé à le faire, c'est à l'armée qu'il revient d'en parler. Le fait que nous puissions le faire ouvertement représente aussi un privilège dans notre pays. Lorsqu'un militaire, chez nous, demande que l'on consacre davantage de moyens à la sécurité, cela n'a pas de connotation négative. Il faut y voir simplement la préoccupation d'un citoyen en uniforme.

L'obligation de servir permet de garantir le contrôle démocratique automatique des forces armées. Chaque jour, en consultant les médias, nous pouvons voir pourquoi il est important que nous prenions soin de notre sécurité. Je vous conseille par exemple de lire l'interview que le Premier ministre du Luxembourg, Jean-Claude Juncker, a accordé à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, dans lequel il compare l'année 2013 avec l'année 1913. Comprenez-moi bien : nous ne devons pas mettre en garde nos concitoyens contre un risque réel de voir éclater un conflit. Par bonheur, nous n'en sommes pas là aujourd'hui. Toutefois, nous devons admettre honnêtement que personne d'entre nous ne sait ce que l'avenir nous réserve.

Cdt C André Blattmann